AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU PORTEFEUILLE PAYS BURKINA FASO 2019-2023 CONCLUE ENTRE L'ETAT BELGE ET ENABEL

N° DGD: 2050 N° Enabel: BKF1702911 / BFAP001

Entre

L'État belge, représenté par la Ministre de la Coopération au Développement, Madame Meryame KITIR, ci-après dénommé « l'État belge » ;

et

Enabel, Agence belge de Développement, société anonyme de droit public à finalité sociale (numéro d'entreprise 0264.814.354), représentée par le Directeur général, Monsieur Jean VAN WETTER, ayant son siège social rue Haute 147, 1000 Bruxelles, ci-après dénommé « Enabel » ;

ci-après dénommés ensemble « les parties » ;

Considérant la Convention de mise en œuvre du Portefeuille Pays Burkina Faso 2019-2023, signée entre l'Etat belge et Enabel en date du 18 décembre 2018, ci-après dénommée « la Convention de mise en œuvre » ;

Considérant l'ajout du nouvel objectif spécifique « Renforcer les capacités de prévention, de diagnostic et de l'offre de services de qualité dans les structures partenaires » à la Convention spécifique du Portefeuille Pays Burkina Faso 2019-2023 ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Article 2

L'article 2 de la Convention de mise en œuvre est remplacé par ce qui suit :

« Le budget total est d'un montant de 45.000.000 euros (quarante-cinq millions d'euros), comme stipulé à l'article 3 de la Convention spécifique et détaillé dans le portefeuille pays.

Le plan financier indicatif se trouve dans le portefeuille pays. Le budget est reparti comme suit :

- · Un budget de 39.000.000 euros (trente-neuf millions d'euros) pour exécuter les interventions.
- Un budget de 600.000 euros (six cent mille euros) comme réserve budgétaire pouvant être affectée à des interventions.
- Un budget de 5.400.000 euros (cinq millions quatre cent mille euros) pour les frais des experts internationaux de Enabel. »

Les autres articles de la Convention de mise en œuvre restent inchangés.

2/3 DEC. 2020

Fait à Bruxelles, le, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour l'Etat belge,

Pour Enabel

Jean Vanwetter (Signature)

Digitally signed by Jean Vanwetter (Signature) Date: 2020.10.29 17:46:25 +01'00'

Madame Meryame KITIR Monsieur Jean VAN WETTER
Ministre de la Coopération au Directeur général

Développement

Sven Huyssen (Signature)

Digitally signed by Svan Huyssen (Signature) Date: 2020,10.29 17:39:41 +01'00'

Monsieur Sven HUYSSEN Directeur Opérations a.i.